

AIPR TEST SEC

« OPERATEUR - ENCADRANT - CONCEPTEUR »

OBJECTIFS

- Permettre aux stagiaires de réaliser sous surveillance le QCM officiel MTES Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire .

ORGANISATION

Public concerné :

Profil opérateur ou encadrant ou concepteur

Pré-requis :

Maitriser les savoirs de base.

Durée :

1 heure d'examen

Participants :

11 maximum

Méthodes pédagogiques :

évaluation des acquis par QCM officiel MTES.

Modalités d'évaluation :

sommatives

Matériel pédagogique :

Tablettes connectées.

Intervenant :

Surveillant de l'organisme de formation.

Sanction de la formation :

- Attestation de compétences
- Modèle autorisation d'intervention pour l'employeur

Maintien et Actualisation des compétences :

Recyclage tous les 5 ans

PROGRAMME

TEST SEC SOUS SURVEILLANCE



AIPR



CADRE REGLEMENTAIRE

Réglementation anti-endommagement, normes en vigueur et guide technique.

La réforme DT-DICT impose aux employeurs de délivrer, avant le 1er janvier 2018, une **autorisation d'intervention à proximité des réseaux** (AIPR) à leurs salariés intervenant dans la préparation des travaux à proximité de réseaux. Sont concernés, les concepteurs, les encadrants et les opérateurs. Pour obtenir l'AIPR, une de ces conditions doit être remplie :



Tawfik ATTALLAOUI - Référent pédagogique ISRPP Formation

03 59 61 16 58 / 06 19 90 76 58

contact@isrpp-formation.com

www.isrpp-formation.com